



FORMATION BFEH

PRESENTATION :

Ce Brevet Fédéral est destiné aux enseignants d'équitation qui souhaitent accueillir dans leurs structures, dans les meilleures conditions possibles, des publics en situation de handicap. L'objectif est de donner aux enseignants des informations leur permettant d'adapter leurs structures, matériels et cavalerie, mais aussi et surtout leur approche pédagogique pour l'encadrement de ce public.

I-FORMATION :

DATES ET LIEUX :

A) Module général 23 et 24 Mars 2020 (écuries Guillaume GOMBERT à Cuers - 83) :
Connaissance du handicap mental, moteur physique, sensoriel, et social.

PROGRAMME:

- Le handicap mental
- Le handicap moteur, physique et sensoriel
- Connaissance du contexte social : les établissements et les intervenants

B) Module Moteur et Sensoriel 06 et 07 Avril 2020 (Centre Equestre Cheval et Soleil à Pertuis - 84) : L'accueil du public en situation de handicap physique, moteur et sensoriel.

PROGRAMME:

- Moyens
- Mise en œuvre pédagogique
- Accompagner un projet sportif et compétitif
- Rechercher des partenariats et financements

C) Module Mental 04 et 05 Mai 2020 (écuries de la Foux à Cuers - 83) : L'accueil du public en situation de handicap mental.

PROGRAMME:

- Moyens
- Mise en œuvre pédagogique
- Accompagner un projet sportif et compétitif
- Rechercher des partenariats et financements



II- STAGE PRATIQUE :

Le stagiaire devra effectuer un stage de mise en situation pédagogique de 14 h minimum au total dont 8h en situation d'encadrement de public handicapé dans un ou plusieurs lieux de stage agréés avec un tuteur identifié, selon la mention préparée et le type de stage qu'il souhaite effectuer (Enseignement, animation ou compétition).

Le stagiaire prendra contact avec le tuteur du lieu de stage pour déterminer les conditions de réalisation de son stage : date, horaires, objectifs et moyens, défraiement...

Pour la mention handicap moteur et sensoriel prévoir obligatoirement une journée minimum d'encadrement de public en situation de handicap moteur.

III- EXAMEN :

La formation sera validée par une épreuve finale qui aura lieu dans le deuxième semestre 2020.

PROGRAMME DE L'ÉPREUVE FINALE :

Réalisation et soutenance par le candidat d'un dossier présentant un projet d'action et sa mise en œuvre, permettant de mettre en évidence les connaissances et compétences acquises (durée totale de l'épreuve 30 minutes).

Rédaction d'un dossier par mention (à adresser au CRE 1 mois au plus tard avant la date de l'examen*).

***Une journée d'accompagnement pédagogique** de préparation à l'examen et d'aide à la rédaction du dossier sera prévue par le CRE le **01 juin 2020** (lieu encore à définir Aix en Provence ou Cuers).

RENSEIGNEMENTS:

Responsable commission EquiHandi au CRE PACA Séverine AGNES 06 16 40 62 90 / agnes.severine@orange.fr

TARIF:

661.50€

Financement possible contactez nous rapidement : stephanie.magnat@cre.ffe.com

Règlement à l'ordre du CRE PACA à retourner à l'adresse suivante :

Comité Régional d'Équitation PACA – Maison des sports – Bureau 210 – 809 BD des écureuils 06210 MANDELIEU LA NAPOULE

INSCRIPTIONS avant le 16 Mars 2020 :

Sur FORMS



Renseignements demandés :

- Nom, prénom :
- Adresse postale :
- Mail :
- Tel :
- N° de licence FFE 2020 :
- Diplôme(s) d'enseignement :
- Salarié – dirigeant - indépendant ou autre (précisez) :
- Prise en charge financière envisagée (vivea – fafsea – pôle emploi – autre (précisez)) :
- Club d'appartenance :
- Précisez la mention souhaitée (général - mental - moteur sensoriel) :

